

# Devenir Acteur Prévention Secours dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (APS ASD)



## Objectif

Prévenir les situations à risques par ses actions ou ses remontées d'informations dans sa situation de travail et porter secours à une personne en détresse.

## RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

### — EN RÉSUMÉ

La formation initiale "Acteur Prévention Secours (APS-ASD)" est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur de l'aide et du soins à domicile.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail. Ils sauront également adopter la conduite de secourisme adaptée en cas d'incident ou d'accident.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Inscire ses actions dans la démarche de prévention.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.

### — PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en structure.

70% pratique 30% théorique.

## Le programme

### 1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel.
- Les enjeux de la prévention des risques.
- Les processus d'apparition des risques.
- Les différents risques du domicile.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

### 2 Inscire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

### 3 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

## FORMATION



— 21 heures

soit 3 jours de formation

Référence —

C101

### PRÉREQUIS

Aucun.

### PUBLIC

Intervenant(e)s à domicile, aidants familiaux.

### ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soins à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS.

### ÉVALUATION

Délivrance du certificat APS ASD à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.